Nantes, sieur de Kervandu, pourvu par l'Évêque le 26 mars 1745, prit possession le 28. Ayant refusé le serment prescrit par la Constitution civile du clergé, il fut, comme sexagénaire, enfermé dans la maison de la Retraite des femmes, à Vannes, servant de maison de détention pour les ecclésiastiques, et y mourut, âgé de 78 ans, le 11 février 1793.

LOCMARIA.

Sur cette paroisse du territoire de Belle-Ile et qui avait, depuis 1666, date de l'annexion de cette île au diocèse de Vannes, l'Évêque seul pour collateur et son recteur pour unique gros décimateur à une quotité inconnue, voir, plus haut, l'article *Bangor*. Il s'y trouve des notions historiques sur lesquelles il serait inutile de revenir ici.

Ruinée sans doute par les Normands et reconstruite au XIe siècle, son église paroissiale, placée sous le vocable de la sainte Vierge (Assomption), fut consacrée, vers 1070, par Quiriace, évêque de Nantes et frère de Benoît, abbé de Quimperlé, tous deux fils d'Alain Cainart, ce comte de Cornouaille qui avait fondé l'abbaye de Sainte-Croix et lui avait donné Belle-Ile. L'édifice actuel possède encore des parties de celui-ci. But de pèlerinage, cette église fut de tout temps très-fréquentée par les insulaires. De là vient, peut-être, que les paroissiens de Locmaria se firent toujours distinguer par leur piété (1).

Recteurs de Locmaria.

1571-1600. R. François Le Gal, du diocèse de Léon, dut ses provisions à l'abbaye de Sainte-Croix et signait, par suite, *vicaire perpétuel*. Après avoir résigné, il devint titulaire de Groix. Il fut aussi chanoine de la Collégiale de Guémené.

1622-1633. Raoul Le Part.

1634. R. Henri Le Gal, de Cléguérec, ne fut qu'un an recteur de Locmaria. Il devint, plus tard, curé de Pluneret où il mourut.

1634-1654. † Louis Le Portugal.

1654-1703. R. Charles Iliaquer, pourvu par Henri de Gondi, duc de Retz, donne, le 10 novembre 1701, procuration pour résigner entre les mains du Pape en faveur du suivant qui était son curé, mais avec réserve d'une pension annuelle de 200 livres. Il renouvela cette même rési-

(1) R. P. Galen, capucin de Vannes; *histoire manuscrite de Belle-Ile-en-mer.*

gnation les 22 janvier et 27 février 1703, et mourut à la fin de cette année.

1703-1718 † Luc Le Glas, pourvu en Cour de Rome le 22 mars 1703, ne prit possession que le 1er décembre. Il décéda, à 64 ans, le 25 juin 1718.

1718-1733. † Michel Jégo, présenté par la famille Fouquet, pourvu par l'Évêque le 1er septembre 1718, prit possession le 15 janvier suivant et mourut le 12 avril 1733.

1733-1765. † Gilles Jégat, né et prêtre à Saint-Salomon, pourvu par l'Évêque, sans aucune présentation, le 17 avril 1733, prit possession le 25. Décédé, à l'âge de 72 ans, le 12 janvier 1765, il fut inhumé le 13 au cimetière.

1765-1767. R. Joseph Bliguet, recteur de Billiers, pourvu par l'Ordinaire le 25 février 1765, prit possession le 11 mars, et devint, plus tard, recteur de Molac.

1767-1794. Jacques-Jean Guilloux, de Sarzeau et curé d'office d'Arzon, pourvu par l'Ordinaire le 7 avril 1767, prit possession le 11. Ayant refusé de prêter le serment prescrit par la Constitution civile du clergé, il dut quitter sa paroisse en septembre 1792. A l'âge de 79 ans, il est extrait, le 15 mai 1794, de la *Retraite des femmes*, pour être conduit au château de Josselin.

LOCMARIAQUER.

Du doyenné de Pont-Belz, cette paroisse porte, dans les titres du IXe siècle, le nom de *Plebs Caër*, peuple ou paroisse de la *Cité*; deux siècles plus tard, son bourg s'appelle *Villa sanctæ Mariæ de Caër* et, en 1409, *Locus Mariæ de Ker*, d'où l'on a fait Locmariaquer (1). De ces noms il est permis de conclure avec certitude que le bourg s'élève sur l'emplacement d'une ancienne cité, ce qui est, d'ailleurs, surabondamment prouvé par les découvertes archéologiques de ces deux derniers siècles. Que cette antique cité fût *Dariorigum*, la capitale des Venètes, c'est là une question très-controversée, quoique l'opinion qui l'affirme tende de plus en plus à l'emporter et soit à la veille de recevoir

(1) Ce nom de *Locus Mariæ de Ker* se trouve, sous cette date, au nécrologe de l'abbaye enregistrant le décès d'un prieur de Locmariaquer. De là, on a fait d'abord *Locmariaker*, puis la forme actuelle. Si M. de Fréminville et d'autres avaient pu suivre cette transformation, ils n'auraient assurément point eu recours au *beau lieu de Marie*, pour inventer une explication étymologique de ce nom. Dans ses notes sur l'histoire de l'abbaye de Quimperlé par D Le Duc, page 113, M. Le Men fait remarquer l'identité de ce nom et de celui de la paroisse de *Plouguer* sur laquelle se trouvait l'ancienne cité de Carhaix. On pourrait ajouter que *Pou-Her* ou *Pou-Kaër*, maintenant *Poher*, a toujours été traduit par *Pagus Civitatis*.